

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Déchets de films positifs

Code Eural	09 01 08
Code déchet	561001

DESCRIPTION

Déchets de films positifs

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Conditions générales :

- Films blancs ou de couleur
- Secs et séparés des autres déchets de film
- Ne contiennent pas d'argent
- Pas d'autre flux de déchet ne répondant pas aux conditions
- Pas d'objets étrangers
- Matériel de film non-dangereux et non-inflammable
- Pas de films d'acétate ou de nitrate